

En-devant "LE VRAI CANARD"

CONDITIONS :

ABONNEMENT.

UN AN, 50 Cts.
SIX MOIS, 25 Cts.
LE NUMERO, 1 Cts.
Strictement payable d'avance.

Le Grognard se vend 8 centims la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.
10 par cent de commission accordé aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.
Les frais de port sont à la charge de l'Éditeur.

H. BERTHELOT

Bureau : 23, 25 Rue Ste-Thérèse
En face de l'Hôtel du Canada
Boite 2144 T. O. Montréal

FEUILLETON DU "GROGNARD"

MADAME PANTALON

VI

OU MADAME PANTALON SE DESSINE.

Gustave ne souffle pas mot, mais il va auprès du piano et se met à contempler Elvina. Pour Frédéric, il s'est mis au jeu, ne se souciant pas d'aller affronter le regard des indépendantes.

Après avoir passé deux heures chez Adolphe Pantalon, les deux frères se retirent, Gustave tout attristé du changement qui s'est fait dans les manières et le langage d'Elvina, et Frédéric affligé de voir son ami malheureux dans son ménage.

VII

LES ESCAPADES DE CHOU-CHOU.

Pendant quelques semaines, Frédéric continue d'aller aux soirées qui ont lieu chaque jeudi chez son ami Pantalon. Cezarine reçoit très froidement les deux frères. Mais Frédéric, qui tient à voir toujours son ancien camarade de collège et à observer l'intérieur de son ménage, affecte de ne



MAL PRIS.

Le petit canayen est mal pris. MM. Tilley et Wurtele, chacun de leur côté, lui tirent les oreilles en même temps.

point s'apercevoir de la sécheresse avec laquelle il est accueilli par madame Pantalon et redouble près d'elle d'amabilité, de politesse et de ce qui fait endormir Cezarine, qui voudrait au contraire ôter à Frédéric l'envie de continuer ses visites.

Gustave tâche toujours de causer avec Elvina, mais il en a rarement l'occasion; madame Pantalon, qui trouve mauvais que ce jeune homme fasse la cour à sa belle-sœur, s'applique à empêcher celle-ci de parler longtemps avec Gustave. Dès qu'elle voit le frère de Frédéric s'asseoir près d'Elvina, elle trouve un prétexte pour rompre leur entretien. Elle appelle la jeune fille et l'envoie faire de la musique, on lui dit qu'une de ses amies a quelque chose à lui demander.

Elvina semble quelquefois re-

gretter de quitter si vite ce jeune homme, qui la regarde tendrement et lui répète sans cesse qu'il l'adore, mais elle obéit à celle qui a pris tant d'empire sur son esprit, et lorsque par hasard elle a mis trop de temps à rester près de Gustave, Cezarine ne manque pas de lui dire :

—Ma chère amie, c'est bien inconvenant de causer comme vous le faites avec ce jeune Duvassal; vous êtes donc assez sottise pour ajouter foi aux sottises qu'il vous débite?... Cela ne vous fait pas honneur! Toutes ces dames se moquent de vous, et il doit en faire autant. D'abord il est à bien mauvaise école; son frère, le sot-disant médecin, est un donneur de mauvais conseils. C'est lui qui, au bal de ma noce, avait conseillé à mon mari de ne point faire valser cette pauvre

madame Boulard; et vous savez ce qui en est résulté. Des hommes qui viennent se mêler, s'immiscer dans le ménage de leurs amis, sont des fléaux qu'on devrait bannir de la société.

L'humeur de Cezarine devient si altière, si revêche avec son mari, que celui-ci commence à ne plus pouvoir supporter le ton impérieux de sa femme.

Il se permet de lui répondre avec autorité; alors ce sont des scènes, des querelles; des mots piquants que madame adresse à son mari, et qui ne font qu'aigrir celui-ci et chasser tout espoir de réconciliation entre les deux époux. Un incident vient aggraver la situation. Adolphe perd une cause importante qu'il s'était flatté de gagner. Au lieu de consoler son mari d'un événement qui, après tout, peut être assez commun

dans la profession d'avocat, et ne faisait aucun tort à leur fortune, Cezarine, en apprenant l'issue du procès, s'empresse d'aller trouver Adolphe, pour lui dire d'un ton moqueur :

—Eh bien, monsieur, vous venez encore de perdre votre cause.. cette cause que vous étiez si sûr de gagner!...

—Oui, madame, je devais la gagner, car le bon droit était pour moi. Mon client est un honnête homme, tandis que son adversaire est un fripon... Mais, malheureusement, les gens de mauvaise foi sont habitués à avoir des procès, ils connaissent toutes les ressources de la chicane... ils se remuent, ils cherchent, ils trouvent des moyens pour qu'on ne voie goutte dans ce qui était tout simple. Un honnête homme, au contraire, sûr de son droit, reste bien tranquille, ne fait aucune démarche, et attend avec calme un résultat qu'il ne suppose pas un moment pouvoir lui être défavorable... mais *errare humanum est!*... c'est le fripon qui gagne.

—Le fripon gagne, parce que l'avocat n'a pas su bien défendre la cause de son adversaire!... Au reste, vous êtes si habitué maintenant à perdre les causes que l'on vous confie que vous ne devriez pas être surpris d'avoir perdu celle-ci!...

—Non-seulement je suis surpris ma lame, mais je suis aussi affligé.

—Allons donc! puisque vous ne faites que cela!

—Madame, quand je suis, par ma profession, appelé à défendre un voleur, à pallier un délit, que je blâme moi-même, perdre ma cause ne m'afflige nullement; au contraire, je m'en félicite quelquefois...

—C'est gentil, un avocat qui se félicite quand il a perdu sa cause!... Ah! je la trouve bonne, celle-là... Lundi-Gras n'aurait pas mieux raisonné...

—Madame, je ne sais pas comment raisonne Lundi-Gras; mais, quant à vous, vous ne savez me dire que des choses désagréables,

LE GROGNARD

MONTREAL, 24 Fev. 1883.

A NOS ABONNÉS.

Nous avons expédié cette semaine les comptes de tous nos agents et bonnés retardataires.

Nos agents doivent payé tout les mois.

L'abonnement est payable d'avance et nous n'entendons pas babiner sur ce sujet.

Les personnes qui ne solderont pas leurs comptes dans la huitaine seront rayées de notre liste.

Nous acceptons les timbres-postes canadiens en paiement de souscription, mais les timbres des Etats-Unis subiroit un escompte de 10 pour cent.

PAUVRE NOTAIRE !...

Il est arrivé récemment à un notaire une singulière histoire, dans la rédaction d'un testament. Ce testament, écrit sous la dictée d'une dame Bonnefoy, contient une erreur de date, qui le rend nul et de nul effet, au regard de la loi. Il est ainsi daté : *Samedi 14 février 1876*. Or le 14 février 1876 n'est pas un *samedi*. Le seul mois de l'année où le 14 est un samedi se trouve être le mois d'octobre, et, en réalité, il paraît bien résulter des circonstances que le testament a été rédigé le samedi 14 octobre 1876.

Où diable ce notaire avait-il la tête pour confondre ainsi deux mois si différents, février avec octobre, le cœur de l'hiver avec le plein automne? Avait-il quelque rendez-vous d'amour en tête? Février lui rappelait-il un anniversaire heureux ou une échéance désagréable? Se préparait-il mentalement à un mariage prochain avec quelque demoiselle du pays, dont la bonne dot rondelette devait servir à compléter le paiement de son étude? On en est réduit là-dessus aux conjectures.

Toujours est-il que la distraction fut un peu forte. Car la testatrice, la dame Bonnefoy, possédait une fortune qui s'élevait à près d'un million.

Quand il s'agit d'un million, il me semble qu'on devrait mettre sur son nez ses bonnes besicles, discerner soigneusement les vestiges des lanternes et ne pas prendre indifféremment un samedi pour un jeudi ni un mois de l'année pour un autre. L'étourderie d'un notaire en pareil cas entraîne d'autres conséquences que les erreurs que peut commettre un simple chroniqueur.

Je puis fort bien écrire, par exemple, dans un article, que Mlle Elluini a été couronnée rosière deux mois avant son mariage avec M. Aboi, alors qu'il est bien prouvé que cette demoiselle (devenue dame à l'ancienneté) n'a jamais obtenu cette distinction virginale ni rien qui y ressemble : cette inexactitude, assez grave cependant, ne me coûtera jamais un million, et c'est même là une des raisons capitales qui font que

la plupart des journalistes se gênent si peu pour fourrer dodans à chaque instant leurs lecteurs.

Mais, dans le notariat, il n'en va pas de même, et les petits papiers dits *authentiques* ont une autre importance que les feuilles légères sur lesquelles nous écrivons nos *létises*. C'est dans cette profession-là surtout qu'il faut éviter de faire de la poésie : un notaire rêveur est un homme perdu d'avance.

L'erreur de date commise par l'officier ministériel dont je narre la grosse mésaventure, se complique d'une scène de comédie, qui rappelle un peu le testament de César Girodot.

La dame Bonnefoy, qui testait par devant notaire, était une personne fantasque et capricieuse, qui détestait également, paraît-il, tous ses héritiers naturels. A chaque instant, elle changeait d'idée et de testament, suivant son humeur et ses vapeurs. Une migraine enlevait à un héritier le samedi ce qu'une migraine lui avait apporté la veille. La vieille dame vous déshéritait en un tour de main.

Mais, ce qu'il y a de plus drôle, c'est la correspondance suivie qu'elle entretenait avec ses parents. Pendant qu'elle écrivait affectueusement à l'un d'eux, elle écrivait aux autres pour dire pis que prendre à son sujet. Elle usait d'ailleurs de ce curieux manège à l'égard de chacun d'eux : de cette façon, tout le monde avait son paquet, et le comique de la chose, c'est que tout le monde se croyait *personnellement* très en faveur auprès de la dame. Chacun se disait : « C'est moi qui gôberai le million ! » Vous voyez d'ici la bouche souriante et béate de tous ces héritiers, qui se disaient l'un l'autre en se regardant du coin de l'œil :

—Toi, mon ami, si tu crois hériter, tu peux te *fouiller*, la maman Bonnefoy m'en a raconté de belles sur ton compte. »

Au fond, la vieille s'amusait !... Après sa mort, on a découvert la petite comédie de genre qu'elle se donnait à elle-même avant de trépasser. Tous les héritiers ont fait un nez, vous voyez ça d'ici !...

Ils devraient bien rassembler et faire relire toutes les lettres de la bonne vieille dame : ça leur ferait un joli album de famille.

Voilà le côté plaisant de l'aventure !... Mais si nous revenons au pauvre diable de notaire qui s'est trompé de date, il n'y a vraiment plus de quoi rire !...

Lorsque s'ouvre la succession Bonnefoy, le dernier testament mal daté est, par suite de certaines circonstances juridiques qu'il est inutile d'analyser reconnu valide par le tribunal de première instance. Mais la Cour infirme cette première sentence, et déclare le testament nul.

Seulement, l'arrêt de la Cour contient ce *considérant* qui va faire frémir d'horreur tout le notariat :

« En ce qui concerne la responsabilité de notaire :

« Considérant que l'inexactitude de la date du testament, arguée

de nullité, est imputable au notaire X... qui devait veiller à sa régularité et à l'accomplissement des formalités nécessaires à sa validité ;

« Quo l'erreur par lui commise constitue de sa part une faute qui l'oblige à réparer le dommage pourra en résulter ;

« Par ces motifs.

« Condamne X... à garantir et indemniser... etc... etc... »

Or, savez-vous à quel chiffre se monte la somme dont le notaire peut être rendu responsable dans cette succession ?...

A SEPT CENT MILLE FRANCS, tout bonnement !... Une bagatelle ! Un fêta ! Une petite paille !...

Dans cette bizarre affaire, il y a deux testaments en lutte : l'avant dernier bien daté, le dernier mal daté, le bon testament et le mauvais testament !...

Les héritiers du bon testament commencent par se partager la succession ; bon ! Mais, arrive l'héritier dépossédé du mauvais testament à qui la testatrice a légué toute sa « fortune mobilière », et qui dit au notaire : « Vous allez me payer la valeur de mon legs, comme l'arrêt de la cour vous y condamne forme lement. Ce n'est pas ma faute à moi, si vous étiez dans la lune le jour où vous avez confondu février avec octobre et autour avec alentour !... » De sorte que voilà une grosse succession qui va être payée deux fois, par suite d'une simple erreur de date !...

Du haut du ciel, sa demeure dernière, la défunte dame Bonnefoy doit être bien étonnée !... Elle a horreur ses héritiers, et elle ne cherchait qu'à leur causer des ennuis : or, voici qu'elle se trouve leur avoir légué, par un concours bizarre de circonstances, une fortune à peu près double de celle qu'elle possédait de son vivant... Il est vrai que c'est son notaire qui devra en payer la moitié !...

Je ne perdrai pas mon temps à pleurer sur cette fortune rare. Le notaire distrait paye évidemment beaucoup trop cher une erreur qui, après tout, n'a rien de criminel, et l'on se demande effroi ce qui adviendrait, si le même fait se produisait à propos du testament d'un Rothschild. Un notaire condamné à restituer cent millions, pour une erreur de date, bigre voilà qui mettrait les charges de notaire à un très haut prix.

Cependant, il n'est pas mauvais que les responsabilités financières soient bien fixées et bien établies, dans le notariat comme ailleurs.

J'ai connu et je connais encore de parfaits et honnêtes notaires ; mais je leur ai souvent entendu dire à eux-mêmes, non sans tristesse, que depuis douze ou quinze ans, l'institution, jadis si respectable et si respectée, avait singulièrement baissé. On l'a bien vu à l'époque du *krach* de janvier 1882, au moment de la catastrophe suprême, plusieurs notaires (je n'en dirai pas le nombre), ont levé le pied après avoir dépouillé leurs clients, emportant à l'étranger les derniers restes des dépôts

qui leur étaient confiés. Il y a eu là des défections, criminelles, des vols et des escroqueries qui n'ont pas précisément relevé l'honneur du notariat en province.

Encore une fois, je ne vise que des exceptions — mais des exceptions qui malheureusement aujourd'hui deviennent un peu trop fréquentes. Le notaire de la nouvelle école — de la mauvaise école — dispose à son usage des fonds de ses clients, se livre à des spéculations plus ou moins avouables, joue à la Bourse par voie télégraphique, et s'occupe beaucoup plus de donner des ordres à son agent de change que de surveiller les intérêts de son étude. De là des ruines faciles à prévoir !...

Mais je suis pas ici pour faire de la haute morale à MM. les notaires. Mon père a été notaire ; moi-même, par fatalité héréditaire, j'ai failli l'être... Que les clients rendent grâce au ciel de ne pas avoir eu affaire à moi, en qualité de tuteur... Certes, je crois pouvoir dire que je n'aurais pas dilapidé leur fonds à la Bourse ; mais, je suis sujet aux distractions comme ce pauvre notaire dont je viens de vous conter l'infortune, et, au prix dont les étourderies se payent dans ce métier-là, j'aime encore mieux avoir définitivement opté pour la profession de chroniqueur.

Correspondance.

Mon cher Grognard,

Sachant comme je sais que vous êtes grand admirateur des arts et des sciences du beau et du grand, je vous demande l'insigne faveur de publier, dans votre très estimable journal, les quelques lignes suivantes, et j'espère que vous ne me refuserez point, d'autant plus que ces lignes vous feront connaître l'intéressante découverte que vient de faire le « Courrier du Canada », parant, me dit-on, du sujet dont il s'agit.

Le 8 du présent mois, le Septuor Hayden donnait un concert, dans les Salles de l'Institut Canadien, pour en seule fin de procurer aux honorables ministres provinciaux, aux membres des deux chambres, et à quelques citoyens marquants de notre bon Québec quelques moments de distraction.

Les artistes qui ont figuré à ce concert ont été, pas n'est besoin de le dire, à la hauteur de leurs grands talents.

J'arrive à la découverte, et je me promettais de citer ici quelques lignes du Courrier à ce sujet.

« Une partie du programme a provoqué à un très haut degré l'intérêt des spectateurs. C'est lorsque une dizaine d'enfants sont apparus sur la scène munis d'instruments d'un nouveau genre.

« C'était quelque chose d'admirable (sic) que de les voir avec leurs jouets, triangle, crécelle, sifflets, etc. etc., luttant pour ainsi dire contre les difficultés d'un morceau d'art, et manœuvrant à travers elles comme des instrumentistes rompus au métier. J'en passe pour arriver plus

— Jo ne vous en dis pas encore assez, monsieur ; vous devriez comprendre que je suis honteuse d'être la femme d'un aussi mauvais avocat. Laissez-moi plaider à votre place, monsieur, et vous verrez que cela ira mieux.

— Non, madame, je ne vous laisserai pas plaider à ma place. Et si vous êtes honteuse de porter mon nom, eh bien, quittez-le. Séparons-nous...

— Ah ! vous croyez peut-être me désespérer en me parlant de nous séparer !... Mais il y a longtemps que j'y ai pensé... Oui, monsieur, oui, nous nous séparons et je garderai ma fille, parce qu'une mère doit élever sa fille... Si c'était un garçon, ah ! je vous le laisserais volontiers ; mais une fille, je la garde.

Adolphe ne répond rien ; en entendant parler de son enfant, il a ressenti au cœur une douleur profonde. Il se dit que pour sa fille il aurait peut-être dû avoir plus de patience, que c'est une triste position que celle d'un enfant qui ne peut recevoir en même temps les caresses de son père et les baisers de sa mère. Il quitte Césarine sans dire un mot de plus.

Quelque temps s'écoule, les deux époux ne se parlent pas. Césarine affecte d'éviter la présence de son mari ; et lorsque la jeune Elvina lui demande pourquoi elle est en brouille avec son frère, elle se borne à lui répondre :

— Ma chère, j'ai des raisons probablement pour en agir ainsi avec votre frère. J'ai des projets que je veux mettre bientôt à exécution. Je rêve la renaissance de la femme...

— La renaissance... ?

— Oui, la femme recouvrant ses droits civils et politiques.

— Je ne comprends pas.

— Il n'est pas besoin que vous compreniez. Laissez-vous guider par moi, vous vous en trouverez bien.

On ne se disait plus rien, mais ce calme apparent n'était que le précurseur de la tempête. L'orage grossissait sourdement dans les ménages de ces dames qui voulaient être indépendantes. C'était à Césarine que l'on venait conter ses plaintes, et celle-ci écoutait avec joie ces confidences, parce qu'elle voyait s'approcher la réalisation des projets qu'elle avait conçus.

C'est dans la journée, chez Césarine, que ses intimes amis venaient se plaindre de leurs maris.

Madame Etoilé arrive, la mine pincée, le dépit dans les yeux ; elle entre chez madame Pantalón en s'écriant :

— C'est à ne pas le croire !... en vérité, c'est à ne pas le croire !

— Quoi donc, chère amie ? dit Césarine en faisant asseoir Paolina sur une causeuse. Vous semblez bien irritée !...

— Vous allez voir si je n'ai pas sujet de l'être ; je savais très-bien que mon mari n'était pas un aigle, d'abord on trouve rarement des aigles parmi ces messieurs !

vite à ma découverte vraiment phénoménale. « Parmi ces enfants nous avons remarqué M. Jules G... triangle de première classe. La voilà cette découverte! Qu'en pensez-vous? et comment trouvez-vous que je la trouve? Triangle de 1ère classe! mais y pensez-vous? Non, non, mon cher Grognard, rien tant que vous voudrez; mais vous ne pourrez nier que jamais le 19ème siècle n'a donné le jour à semblable phénomène.

Aussi, fallait voir les parents de ce nouveau Phénix de Jules, couvrir de leurs regards paternels et autres, cet espoir dans l'avenir. Il y avait entre autres l'oncle P. qui, heureuse et contente, contemplait d'un œil mouillé ce rejeton collatéral de sa noble race; l'oncle H. B. dont la grande émotion faisait couler des larmes tellement abondantes que le pince-nez (en or) dont est muni cette partie acérée de sa face béate ne pouvait suffire pour en détourner le cours. Ah! que c'était beau! que c'était donc beau! Quel prodige, que ce petit triangle de 1ère classe!

En terminant, mon cher Grognard, je conseillerai à cette noble famille favorisée des muses comme elle l'est d'envoyer ce nouveau Paganini Triangulaire au conservatoire de Paris, afin de lui permettre de développer ses immenses talents musicaux.

Québec, 12 février 1883.

NARCISSE.

BADINAGES.

Après le manifeste du prince, le manifeste du chapelier:

A mes concitoyens,

La chape lerie languit.

Quelques uns, parmi ceux qui souffrent de névralgies, s'agitent. La grande majorité de la nation est dégoûtée de ses chapeaux. Sans confiance dans le présent, elle semble attendre un avenir où il ne pleuvra plus!...

On vous avait promis une coiffure élégante et légère. Promesse mensongère: tous ont échoué!

Vous n'avez pas de chapeliers:

Exploiter le client, ce n'est pas le coiffer.

Vos finances sont dilapidées.

Les chapeaux, lourds et mal établis, sont maintenus dans un fatal esprit de routine qui met obstacle au progrès.

Héritier d'un grand nom (*René Pineau*), je suis le seul homme en France dont le nom ait réuni sept millions trois cent mille clients!

Depuis la sommation que j'ai adressée aux hommes de bon goût, le 1er avril 1882, j'ai gardé le silence.

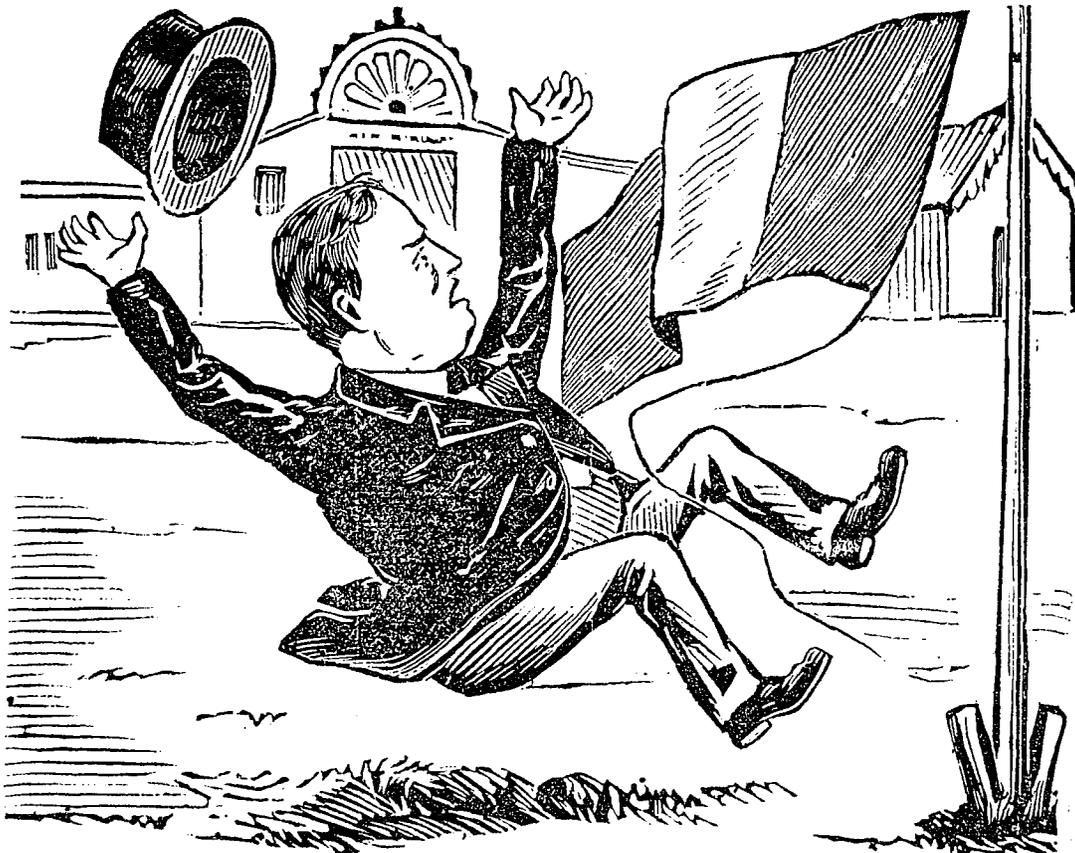
.....J'ai attendu, attristé, que la parole me fût donnée par les événements.

J'ai assisté, impassible, aux efforts stériles de mes concurrents.

On a parlé d'abdication; cela ne sera pas.

Pas d'quivoque!

Ma cause est celle de tous, plus encore que la mienne!



LA MAIRIE.

Ce pauvre M. Bulmer n'a pas eu de chance en voulant descendre le drapeau français sur le terrain de l'Exposition. Il a fait une chute qui lui sera fatale.

Mon principe, c'est le droit qu'a le peuple de couvrir son chef. Nier ce droit, c'est un attentat à la souveraineté nationale.

Je l'ai prouvé en 1355, 1861, 1867, 1873, 1875, 1878; je le prouverai cette année à Amsterdam.

Français! souvenez vous de ces paroles:

La plus grande concurrence du jour est le chapeau René Pineau, 94 rue Richelieu.

Prix unique: 18 francs.

ON DIRA POURQUOI.

Un monsieur entre dans un café et se fait servir un bock.

A peine est-il assis qu'on le demande au-dehors.

Pour faire respecter son verro en son absence, il colle un papier dessus et écrit: *"J'ai craché dedans!"*

Il revient et retrouve tout dans l'état où il l'a laissé, seulement un autre consommateur avait ajouté au bas de la petite étiquette: *"Et moi aussi!"*

Plusieurs jeunes gens causent au café du Commerce.

—Hier, au chef-lieu de canton, il y a eu une représentation théâtrale.

—Oui, eric un gommeux local. j'y ai été.

—Tu t'es amusé?

—Enormément. La jeune première était charmante, et entre nous... mais non, je suis discret.

Et il se renverse dans sa chaise avec un sourire de fatuité.

Un vieux militaire qui parcourt l'*Abeille* dans un coin, interrompt:

—Ah! la jeune première a eu des bontés pour vous?

L'heureux mortel rougit et miaude.

—C'est que, reprend le militaire, je lis ici que c'était un théâtre de marionnettes!

Le beau Ludovic serre précipitamment la main à un monsieur, et passe son chemin.

Un camarade lui demande: —Comment, le mari de la belle Mme T..., tu le traites comme un raseur?

—Mais oui... avec lui, pas un instant de liberté!... Il raconte tout chez lui!

Deux messieurs qui évidemment n'ont d'autres sentiments politiques que ceux des premiers Paris qu'ils lisent quotidiennement, causent ensemble des affaires publiques à un point de vue diamétrallement opposé.

Puis ils se mettent, chacun de son côté, à lire les journaux qu'ils ont apportés pour se distraire pendant la route, et qui sont écarlates pour l'un d'une blancheur virginalité pour l'autre.

Quand ils ont fini cette bonne et douce lecture, ils éprouvent le besoin de faire l'échange qu'on pratique toujours en pareil cas, et le moins bête des deux dit à son compagnon, en désignant les feuilles qui tiennent:

—Auriez-vous l'obligeance de me prêter pour un instant vos opinions?

—Est-ce qu'une lecture sur le Mont Vésavo serait agréable à vos paroissiens? demandait un fat à un curé de campagne.

—Oui, certainement, répond le curé, une lecture que vous donneriez sur le Mont Vésuve leur serait infiniment plus agréable qu'une lecture que vous donneriez dans leur village.

Vous pouvez dire à une femme qu'elle est jolie — surtout quand elle est laide;

Vous pouvez même lui dire qu'elle est laide — surtout quand elle est jolie;

Mais, belle ou laide, lui dire qu'elle est "gentille" — jamais!

Un maître d'école dans les townships de l'Est explique à ses élèves ce que c'est qu'un phénomène.

Vous ne savez pas ce qu'est un phénomène. Eh bien! je vais vous le dire. Une vache n'est pas un phénomène. Vous avez un pommier. Eh bien! un nommier n'est pas un phénomène. Mais si vous voyez la vache grimper dans l'arbre la queue la première pour y cueillir des pommes, c'est là un phénomène.

Madame X... domiciliée rue Jacques Cartier a subi l'automne dernier un amer désappointement. Elle a passé toute une matinée à préparer de la farce et à ouvrir des boîtes de gelée. Elle s'est aperçue plus tard que les canards que son mari avait jetés sur la galerie la veille étaient en bois, des canards qu'il avait achetés pour faire une partie de chasse dans les îles de Sorol.

POUR LE CAREME.

Charles Meunier ne néglige jamais une occasion d'être agréable à ses pratiques. Il a fait des arrangements pour tenir constamment pendant le carême un assortiment des plus complets de poissons frais, fumés et salés. Petites morues de Québec. Son étal sera toujours garni des meilleurs viandes inspectées aux abattoirs, légumes fruits, épicerie. On trouve tout chez C. Meunier coin de la rue Craig et de la Côte St. Lambert.

MAISON E. L. ETHIER

No 19 rue Gosford.

(Au coin de la rue du Champ de Mars.

Ce restaurant vient de s'ouvrir sur le modèle des établissements de première classe à New York. Rien n'a été épargné pour le confort du consommateur.

M. E. L. Ethier est avantageusement connu comme par son talent et son esprit l'entreprise comme restaurateur.

Magnifiques salons privés.

Soups aux huitres préparées en trois minutes.

Vins, liqueurs, cigares etc. de premier choix.

E. L. ETHIER.

RESTAURANT

LE TERRAPIN

TENU PAR

JBTE. EMOND.

Le voyageur et le public trouveront, à toute heure, un très bon Lunch pour 15 cts., Les meilleures champagnes, liqueurs, cognac, vins de table de plus, sans charge extra, une grande route à l'épreuve du feu sera mise à la disposition des clients pour les paquets papiers importants, etc., le tout sur la responsabilité de M. Emond.

No. 5 rue Ste. Thérèse.

Entre les Rue St. Gabriel et St. Vincent.

RESTAURANT ALICE

J. A. RENAUD, PROP.

COIN DES RUES STE. CATHERINE ET ST. DOMINIQUE

M. Renaud ayant fait l'acquisition du restaurant de M. Lavigno invite respectueusement ses amis et le public en général à faire une visite à son établissement qu'il vient de remettre à nouf. On y trouvera toujours des Vins de premier choix et de tous les pays, des cigares des meilleures manufactures étrangères et domestiques.

Repas à toute heure et servis à la carte.

Entrée de la salle à manger, No. 179 rue St. Dominique. 3 Fev.

LE BOULEVARD.

—ooo—

Alphonse Mercier, sera toujours à notre avis, le Roi des Restaurateurs de Montréal. Il a puisé ses leçons à bonne école, ayant fait son apprentissage au St. Lawrence Hall. Il met un chic tout particulier dans la préparation de ses breuvages exotiques. Nous connaissons beaucoup d'hôteliers qui donneraient \$1,000 pour surprendre les secrets de ses préparations Lunches froids, huitres en écaille, Vins des premiers crus, cigares importés de la Havane. Tout est appétissant au Boulevard, No. 60 et 62 rue St. Gabriel.

On demande.

Un solliciteur d'annonces, une forte commission sera accordée. S'adresser à W. F. DANIEL, coin des rues St. Gabriel et Ste. Thérèse.

BADINAGES.

Chez les anthropophages, quand un Alphonse n'est pas satisfait de sa moitié, il la tue et la fait cuire: ces malheureux appellent cela *faire bouillir la marmite*.

Quand un jeune homme fait sa cour, n'est-il pas d'usage qu'il comble de cadeaux celle qui deviendra sa femme?

C'est le seul cas où l'on puisse voir le futur avec présent!

Sarah Bernhardt typographe.— Mme Sarah Bernhardt, cédant à la fièvre de nouvelles qui dévorait Paris pendant la crise, s'est rendue un soir dans les bureaux du journal la *Réforme*, aussitôt après la représentation de *Pélora*.

Elle a visité la composition. Elle a même voulu composer un entrefilet du journal, et s'en est tirée avec autant de grâce que d'habileté.

Pas une coquille!
Sarah typo, n'est-ce pas un comble?

Le comble de la benzine Colcas:
Détacher les gens des choses de le monde.

L'or du monde financier, d'après une statistique anglaise:

On estime le stock total de l'or monnayé ou en lingots dans les caves des banques, à la somme totale de 580 millions de livres sterling, (14 milliards et demi de francs), sur lesquelles l'Angleterre a pour 126,000,000 de livres, la France pour 136,000,000 de livres, l'Allemagne pour 8,000,000 de livres, les Etats-Unis pour 92,000,000 de livres. Les autres nations varient de 300,000 livres pour la Hollande à 30,400,000 pour l'Espagne.

Rappelons d'ailleurs que l'or monnayé ou même en lingots n'est nullement le signe proportionnel de la richesse d'un pays.

Le juge. — Prisonnier, je vous reconnais, vous êtes déjà venu ici plusieurs fois?

Le prisonnier. — Allons, Votre Honneur, pas de ces chansons-là, chaque fois que je suis venu ici, vous y étiez vous-même, et je sais que vous êtes ici plus souvent que moi.

L'Orateur: Plus de bon Dieu! il n'en faut plus!

Un assistant: Tu crois donc qu'il y a un bon Dieu, toi!

L'Orateur: Non! mais il me gêne!

Calino était assis au café avec un ami; il pleuvait assez dru pour inquiéter un homme aussi soigneux que l'est Calino. Il avait

un chapeau neuf et pas de parapluie; cependant l'heure de rentrer était sonnée et la pluie continuait. L'ami, qui voulait partir aussi, le plaisantait sur ses serupules de chapelier.

— Je voudrais bien te voir à ma place, disait Calino; un chapeau de 16 francs, et en soie, encore!

— Eh bien! lui dit son ami: nous coiffons la même mesure; j'ai un vieux feutre qui ne craint pas l'eau, mets-le et partons.

Calino saute sur l'occasion, coiffe le feutre, et sort avec son mystificateur abrité sous le chapeau neuf. La pluie augmente; l'ami s'en plaint. Calino lui répond en riant:

— Ça m'est bien égal, j'ai ton chapeau!

Un dialogue très-rapide; les instants sont précieux:

L'un des deux interlocuteurs interrompt:

— Attendez un instant que je me mouche!

L'autre:

— Non, continuez, je vous écoute!

Et il se mouche à sa place.

Il a vu, il y a quelques jours, un cheval, effrayé par le passage d'un train, prendre le mors aux dents; cet accident l'a beaucoup impressionné.

Dimanche dernier, il va faire une partie de canot. Le bateau se trouve en ce moment sous l'arche d'un pont sur lequel passe à toute vitesse un train de chemin de fer.

— Ah! fait-il avec émotion, j'ai cru que notre canot allait s'emballer!

Le jour de l'éclipse:

— Tenez! voilà dix centimes.

— Monsieur, c'est un franc.

— Mais c'est trop cher! voyons, vous n'avez pas de frais, ici!

— Pardon, monsieur, et l'entretien des astres!

On a la bosse du commerce plus ou moins développée.

Un marchand de poisson a sur son étalage un stock de raies et de merlans dont les ventres bleuâtres, violacés, indiquent suffisamment qu'ils ne sont pas de la première fraîcheur.

Une jeune ménagère, — son panier à la main — s'en approche avec prudence, puis s'éloigne vivement, le nerf olfactif désagréablement affecté.

— Mais madame! écoutez donc lui crie en la rappolant la courgeuse marchande, ce n'est pas le poisson qui sent mauvais... c'est moi!

Mœurs parisiennes:

Pendant que M. le comte est au cercle, Madame a gardé le groom auprès d'elle pour lui tenir compagnie; vers minuit un coup de sonnette retenait dans l'antichambre:

— Sauve-toi, John! s'écrie la comtesse; c'est le vieux qui sonne!

Les *Blagues* militaires sont d'une origine absolument française, et qui se perd dans la nuit... des camps.

Le théâtre s'en empara bien avant le livre, et c'est de la scène que le goût de ces charges épicées se répandit dans les ateliers d'artistes.

Durandau imagina le type de son étonnant sergent La Ramée, et, plus tard, dans ses *désopilants Civils et militaires*, osa mettre en scène « messieurs ». Mais il n'allait guère que jusqu'au lieutenant. Alexandre Pothey poussa jusqu'au capitaine. Charles Leroy, lui, ne craint pas de se prendre corps à corps avec le colonel. Dame! le colonel n'est il pas la « sythèse » du régiment et ne résume-t-il pas en lui les qualités, les défauts et les ridicules de ses subordonnés?

Au fond, tout cela n'est pas bien méchant, et si les vrais colonels se blessaient des plaisanteries de Charles Leroy, ils ne feraient guère preuve d'esprit. En se plaisant, avec amour, à tracer le type de son Ramollot, Charles Leroy n'a fait en réalité, pour l'armée, que ce qu'a fait Henri Monnier pour la bourgeoisie.

Plusieurs des charges de Ch. Leroy sont déjà célèbres. Celle qui a pour titre *Pintean* est homérique.

Pintean est un vieux militaire qui va quitter le régiment, et son capitaine, qui lui veut du bien, tente une démarche personnelle en sa faveur auprès du colonel Ramollot:

— Eh bien, c'rebleu, cap'taino Lorguegrut, c' qui a encore?

— Colonel, je viens...

— L'vois bien, s'crebleu, pas la berlué...

Le capitaine expose sa demande. Le colonel s'informe si le fusiller Pintean a de la famille.

— Pardon, colonel, il a encore son père.

— Encore son père? Bon, et comment l'appellez-vous?

Pintean également.

— Alors, nous disons: Pintean, père Pintean... Quitter compagnie... médaille *militaire*...

— Il a aussi sa mère.

— On le dit, n. de D..., et comment l'pelez-vous?

— Madame Pintean.

— On le dit, s'crebleu... Heu, heu... Pintean, qui a encore père Pintean, mère Pintean... quitter compagnie, médaille *militaire*...

Pour l'orse, n'a pas d'autre famille?

— Pardon, mon colonel, il a encore une sœur.

— Comment l'pelez-vous?

— Mais... Pintean...

— (*Très en colère.*) Pintean! père Pintean, mère Pintean, sœur Pintean! Ah ça, n. de D., s'appellent donc tous Pintean dans cette famille-là? Allons, cap'taino, f... moi la paix avec c't animal-là. N'aura rien du tout!

Mettons, si vous voulez, que ce colonel Ramollot est le Prudhomme de l'armée. Seulement, au besoin, ce Prudhomme-là ne boude pas au feu et sait mourir pour son pays!

V'LA LE TEMPS

Toutes les fourrures sont à bon marché chez

C. ROBERT.

Les importations d'hiver viennent d'être déballées et chaque article a été marqué à un chiffre si bas que nous ne redoutons pas la concurrence.

CAPOTS EN MOUTON DE PERSES.

CAPOTS EN CHAT SAUVAGE.

MANTEAUX ET CIRCULAIRES EN SEALSSKIN POUR DAMES.

— 000 —

Bon ets de fourrures dans les derniers styles, gantelets, manchons etc.

Spécialité de teinture et de réparation de fourrures.

C. ROBERT.

Coin des rues St. Laurent et Vitré.
25 nov.—fm.

Chien chien.—Marche te coucher, depuis tant de temps que tu est debout? animal.—Bien, je ne pense pas je resto là où je suis, depuis de longues années, pour l'intérêt du genre humain, c'est-à-dire pour faire connaître à tous, qu'au No. 217, Rue Notre Dame, il existe une maison qui vend toutes espèces de pelletteries à bien bas prix; inutile de dire que c'est la maison Dubuc Desautels & Cie.

JOHN RASCO, PERE.

Annouco à ces amis et au public en général, qu'il est revenu de son voyage de l'ouest, et qu'il continuera comme par le passé, son commerce de remèdes sauvages, pour toute espèce de maladie, à son ancienne place d'affaire, No. 419 1/2 Rue Craig, (en face du Champ de

Mars).

Une visite est humblement sollicitée.

— 0000 —

N. B.—Alfred Rasco, fils est maintenant établi à Ottawa No. 58 Rue George.
23 Dec.—jno.

Hiver. — L'hiver est arrivé avec ses frimas et la question à l'ordre du jour de s'enmitouffler de manière à ne pas contracter des engoures et des rhumatismes.

Pour le bon marché il faut acheter ses fourrures, chez Dero-me et Lefrançois No. 614 rue Ste. Catherine. Capots de mouton de Perse, circulaires, gantelets, etc. aux prix du gros.

MUSIQUE NOUVELLE

MUSIQUE VOCALE

- L'oiseau Mouche chlte..... 25 E. LAVIGNE.
- Puis-que j'ai mis ma lèvres..... 30 E. LAVIGNE.
- Dans le bois 30 E. LAVIGNE.
- Aubade familière 25 LAGOME.
- Endors-toi ?... 40 SCUDERI.
- Le Régiment de Sambre et Meuse l'anquette 30
- Romance du baiser (Mascotte) 25 AUDRAN.

MUSIQUE INSTRUMENTALE

PIANO SOLO

- PAOLO GIORZA, Polka 40 (Immense succès moyenne difficulté.)
- CHEVAU — LEGERS — QUADRILLE 50 (joué avec beaucoup de succès par la musique de la cité)

Expédié Franco sur réception du prix marqué en timbres-postes de 1 centin du Canada ou des Etats-Unis.

LAVIGNE & LAJOIE 265

Rue Notre-Dame, Montreal

Pianos et instruments de musique de toutes sortes.

Seuls agents pour les Célèbres **PIANOS SOHMER** qui ont remporté les 2 premiers premiers prix à l'Exposition de 1882.

Montréal 12 Nov.— n. o.

IMPRIMERIE DE

W. F. DANIEL

Ayant un matériel d'imprimerie très étendu, est en mesure d'entreprendre l'impression de toutes espèces d'ouvrages, dans les deux langues, tels que Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers, etc.

- En Tête de lettres,
- En-Tête de comptes,
- Lettres Funéraires.
- Cartes d'affaires,
- Cartes de visites,
- Billets de Concert

- Circulaires,
- Programmes,
- Catalogues,
- Factums,
- Pamphlets,
- Affiches,
- Chèques, etc

LE TOUT

Exécuté avec soin, élégance et promptitude

On se charge également des Ouvrages de Luxe de tous genre, imprimés en Or, bronze, Argent et diverses autres couleurs.

A DES PRIX TRES MODERES.

Une attention toute particulière sera donnée aux commandes de la campagne, et l'expédition se fera avec régularité à n'importe adresse.

S'adresser à l'imprimerie de

W. F. DANIEL

25 RUE STE-THERESE 25
Coin de la rue St. Gabriel
MONTREAL.

Un magnifique Berlo à vendre. S'adresser à

M. P. LABONTÉ,

au No. 39 rue Ste. Marie, chez A. LUSSIER, Hotelier.